



# LYCEE FRANÇAIS DE SINGAPOUR

3000 Ang Mo Kio Avenue 3 • Singapore 569928 • No. of Company : 198004581H

## FICHE DE CHOIX D'OPTIONS A L'ENTREE EN QUATRIEME

### ANNEE SCOLAIRE 2008-2009

Nous vous demandons de remplir ce document, qui nous permettra de préparer la rentrée scolaire 2008 et qui est à retourner au professeur principal avant le **vendredi 23 mai 2008**.

#### ELEVE

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Classe : .....

#### CHOIX DES LANGUES ET OPTIONS FACULTATIVES

*Se reporter aux explications figurant au verso.*

#### Langue Vivante 2 obligatoire choisie

- allemand
- espagnol
- mandarin

#### Option Langues Anciennes (uniquement si commencée en 5<sup>ème</sup>)

- oui
- non

#### Chorale

- oui
- non

**Important** : L'inscription à une option vaut engagement à suivre tous les cours inscrits à l'emploi du temps (éventualité de cours de 16h30 à 17h30).

L'abandon d'une option n'est pas possible en cours d'année, sauf décision du conseil de classe.

Singapour le

Signature du responsable légal : .....

Signature de l'élève : .....



# LYCEE FRANÇAIS DE SINGAPOUR

3000 Ang Mo Kio Avenue 3 • Singapore 569928 • No. of Company : 198004581H

## CHOIX DES OPTIONS EN 4<sup>ème</sup>

### 1) Langues vivantes :

**LV1** : Au Lycée Français de Singapour, l'anglais est la seule Langue Vivante 1 enseignée au collège. Cet enseignement est dispensé en 3 groupes de niveau : *Standard, Intermediate* et *Advanced*. Les élèves seront testés en juin 2008 pour déterminer leur groupe d'anglais.

**LV2** : Au Lycée Français de Singapour, une deuxième langue vivante est introduite en 5<sup>ème</sup>, en conformité avec les programmes français. Elle est obligatoire jusqu'au Baccalauréat toutes séries. Les langues enseignées comme LV2 sont l'allemand, l'espagnol et le mandarin. Les autres langues commencées avant l'arrivée au L.F.S. doivent être continuées par le CNED (se renseigner auprès du CPE).

Les élèves arrivant d'autres établissements et n'ayant pas suivi d'enseignement de LV2 en 5<sup>ème</sup> démarrent en 4<sup>ème</sup> et bénéficient d'une remise à niveau au cours du premier trimestre.

### 2) Options facultatives :

**Langues anciennes** : latin et grec

L'option Langues anciennes est offerte à partir de la classe de 5<sup>ème</sup>, et en conformité avec les programmes français, à raison de deux heures hebdomadaires en 5<sup>ème</sup> et de trois heures hebdomadaires en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Les élèves doivent prendre l'engagement de la suivre jusqu'en fin de 3<sup>ème</sup>.

### **Chorale**

Apprentissage du chant choral: Groupe Vocal de 10 à 40 élèves, réunissant des élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup>. Chansons en différentes langues et de différents styles, travail sur différents projets : Répertoire: jazz / gospel / chansons françaises, anglaises, brésiliennes ou autres langues. Préparation de concerts (Noël, Walkathon, Fête de la musique, fin d'année et autres manifestations pendant l'année). Activité ouverte à tous ceux qui aiment chanter.